

## CONSULTATIONS et ACTES en SECTEUR PRIVE

Pr Arnaud MEJEAN  
*Conventionné honoraires libres*

Consultations :  
le jeudi matin de 8h 30 à 13h

	Tarif pratiqué	Base de remboursement par l'assurance maladie
Consultation CS	<b>150 euros</b>	<b>23 euros</b>
C3	<b>150 euros</b>	<b>66 euros</b>

Actes ou prestations les plus couramment pratiqués :

Acte	Tarif pratiqué	Base de remboursement par l'assurance maladie
<b>Fibroskopie</b>	<b>170 euros</b>	<b>66 euros</b>

Un devis estimatif des honoraires de chirurgie vous sera remis en cas d'intervention.

*Votre médecin détermine librement ses honoraires.*

*Ils peuvent donc être supérieurs au tarif du remboursement par l'assurance maladie. Si votre médecin vous propose de réaliser certains actes qui ne sont pas remboursés par l'assurance maladie, il doit obligatoirement vous en informer. Dans tous les cas, il doit fixer ses honoraires avec tact et mesure. Si vous bénéficiez de la couverture maladie universelle complémentaire, votre médecin doit appliquer le tarif de remboursement de l'assurance maladie.*

Membre d'une association agréée acceptant le règlement des honoraires par chèque.

**TARIFS DES INTERVENTIONS CHIRURGICALES**  
**2015 PRATIQUEES**

PAR  
LE PROFESSEUR A.MEJEAN  
CHEF DE SERVICE D'UROLOGIE

<b>INTERVENTION</b>	<b>CODE CCAM</b>	<b>MONTANT</b>	<b>REMBOURSEMENT S.S.</b>
PROSTATECTOMIE	JGFA006	2500-3000,00 euros	692,72 euros
TUMORECTOMIE	JAF A008	1500-2000,00 euros	462,34 euros
NEPHRECTOMIE ELARGIE	JAF C006	2000-2500,00 euros	498,41 euros
RTV	JDFE001	700-1000,00 euros	207,16 euros
REP OU ADENOMECTOMIE	JGFA015 JGFA005	1000-1500,00 euros	140,65 euros 281,29 euros

**UN DEVIS EST DONNE AU PATIENT AVANT CHAQUE  
INTERVENTION CHIRURGICALE**